



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2019

---

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept juin à 18 h 30, le Conseil municipal de la commune du LARDIN SAINT-LAZARE, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent DELAGE, Maire.

Date de la convocation : 7 juin 2019  
Date d'affichage : 20 juin 2019

**Membres présents** : Monsieur Laurent DELAGE, Madame Liliane ANDRE, Monsieur Jean-Claude BERNATEAU, Madame Marie-José DELAS, Monsieur Gilles DELSOL, Monsieur Christian AUBRY, Monsieur Philippe BAUDOIN, Madame Isabelle COMBESCOT, Madame Sabine COUDER, Monsieur Sébastien AYMARD, Madame Jenny COULON, Madame Alexandra VEZINE, Madame Marie-Jane DELAGE.

**Absents excusés ayant donné mandat de vote** : Madame Ludivine CAZORLA (donne pouvoir à M. Gilles DELSOL) ; Monsieur Thomas LAUSEILLE (donne pouvoir à Mme Liliane ANDRE)

**Absents excusés** : Monsieur Olivier ROUZIER

**Absents** : Monsieur Pierre AUGUSTE, Monsieur Patrick PASSERIEUX, Madame Catherine SAURET.

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-José DELAS

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	13
Votants	15

### **Ordre du jour**

#### **FONCTION PUBLIQUE**

- 18-2019 Création d'un poste de secrétaire médicale au Centre municipal de santé
- 19-2019 Mise à jour du tableau des effectifs titulaires et contractuels au 1<sup>er</sup> septembre 2019
- 20-2019 Création de deux postes saisonniers pour la période estivale 2019

#### **FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES**

- 21-2019 Dotations forfaitaires aux écoles 2019 / 2020
- 22-2019 Tarifs cantine et garderie 2019 / 2020

#### **FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS**

- 23-2019 Subventions aux associations : année 2019

#### **AIDE SOCIALE**

- 24-2019 Encadrement des bons de secours

## AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

25-2019 Règlement intérieur (cantine, garderie, transport scolaire) 2019 /2020  
 26-2019 Convention avec le SDIS portant sur la défense extérieure contre l'incendie

## QUESTIONS DIVERSES

*Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h10.  
 Il présente le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 avril 2019.  
 Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.*

*Monsieur le Maire propose 3 ajouts à l'ordre du jour :*

- *Demande de subvention pour une participation au « 4L Trophy » de l'association « The Twin's 4L »,*
- *Demande de subvention exceptionnelle de l'association « Laboratoire du territoire de la Vallée de la Vézère »,*
- *Demande de subvention exceptionnelle de la radio Vallée Vézère.*

*Monsieur le Maire rapporte à l'Assemblée les déclarations d'intention d'aliéner formulées par des administrés depuis le dernier conseil municipal.*

-----

## Délibération n° 18-2019 / FONCTION PUBLIQUE

**Objet de la délibération : Création d'un poste de secrétaire médical au Centre municipal de santé**

Monsieur le Maire explique qu'avec le recrutement du chirurgien-dentiste au 1<sup>er</sup> septembre 2019, il est nécessaire de recruter un(e) secrétaire médical(e) à temps non complet, à savoir sur 70% (24h30 annualisées), et ainsi créer un poste contractuel d'adjoint administratif à temps non complet.

Ce recrutement se fera, dans un premier temps, sur la base d'un CDD de 12 mois, à temps non complet.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
 le Conseil Municipal,**

☞ **Approuve** la création d'un poste d'adjoint administratif contractuel à temps non complet (24h30 hebdomadaires) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;

☞ **Constata** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

## Délibération n° 19-2019 / FONCTION PUBLIQUE

**Objet de la délibération : Mise à jour du tableau des effectifs titulaires et contractuels au 1<sup>er</sup> septembre 2019**

Grades	Catégories	Effectifs Titulaires	Effectifs Contractuels	Modifications
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Attaché	A	2		
Adjoint administratif ppal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1		
Adjoint administratif ppal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		
Adjoint administratif	C	1	1,7	+0.7
<b>Total filière</b>		<b>5</b>	<b>1,7</b>	
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1		
Agent de maîtrise principal	C	1		
Adjoint technique ppal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2		
Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3		
Adjoint technique	C	4,3	5	
<b>Total filière</b>		<b>11,3</b>	<b>5</b>	
<b>FILIERE SOCIALE</b>				
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		
<b>Total filière</b>		<b>1</b>		
<b>FILIERE MEDICO - SOCIALE</b>				
Puéricultrice de classe normale	A	1		
Auxiliaire de puériculture principale de 1 <sup>ère</sup> classe	C	3		
Auxiliaire de puériculture principale de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		
Auxiliaire de soin principal 2 <sup>ème</sup> classe	C		1	
<b>Total filière</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	
<b>FILIERE ANIMATION</b>				
Adjoint d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1		
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		
Adjoint Animation	C	1	1	
<b>Total filière</b>		<b>3</b>	<b>1</b>	
<b>FILIERE POLICE MUNICIPALE</b>				
Brigadier-chef principal	C	1		
<b>Total filière</b>		<b>1</b>		
<b>CATEGORIE A, SANS REFERENCE A UN CADRE D'EMPLOI</b>				
	A		2.8	+ 0.8
<b>Total filière</b>			<b>2.8</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>26,3</b>	<b>11,5</b>	

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

- ↪ **Approuve** le tableau des effectifs titulaires et contractuels au 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- ↪ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**Délibération n° 20-2019 / FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL CONTRACTUEL**  
**Objet de la délibération : Création de deux postes en contrat saisonnier pour la période estivale 2019**

Monsieur le Maire propose de recruter deux étudiants pour travailler chacun un mois durant l'été 2019. Deux périodes sont proposées : du 8 juillet au 2 août et du 5 août au 30 août. Ils seront affectés aux espaces verts et à la propreté urbaine.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

- ↪ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**Délibération n° 21-2019 / FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES**  
**Objet de la délibération : Dotations forfaitaires aux écoles : année 2019 / 2020**

Monsieur le Maire propose de continuer à raisonner par élève pour les sorties pédagogiques, à raison de 30 euros par élève.

Concernant l'acquisition de fournitures, de matériel collectif d'enseignement et de manuels scolaires, Monsieur le Maire propose de continuer à raisonner en forfait, c'est-à-dire :

- Ecole maternelle : 470 euros
- Ecole élémentaire : 340 euros.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

- ↪ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**Délibération n° 22-2019 / FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES**  
**Objet de la délibération : Tarifs de la cantine et de la garderie : Année 2019-2020**

La commission « Affaires scolaires » propose de ne pas augmenter les tarifs et de les maintenir au même niveau que l'an dernier.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

☞ **Approuve** les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

- Tarif cantine enfant :	<b>2,50 €</b>
- Tarif cantine adulte :	<b>4,30 €</b>
- Prix de la garderie municipale (matin) :	<b>0,90 €</b>
- Prix de la garderie municipale (soir) :	<b>1 €</b>

☞ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**Délibération n° 23-2019 / FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS**  
**Objet de la délibération : Subventions aux associations : année 2019**

Monsieur le Maire propose la répartition des sommes suivante, suite à la réunion de la commission « Associations » :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Proposition 2019 (en euros)</b>
Amicale des Tireurs Vézériens	1 500
Le Lardin Basket Club	43 200
USV Rugby	45 000
USV Pétanque	1 500
Passion Auto Cross 24	1 500
Cercle Philatélique	1 000
Club Micro-Informatique	500
Roulez Jeunesse	6 000
Amicale des Pêcheurs	2 200
Club de L'Amitié	3 200
FOPAC	300
PG CATM	150
ANACR	150
ARAC	200
St Laurent de Bersac	600
Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation	150
FNATH Section du Lardin	2 400

FNACA	150
Vélo Club Lardinois	1 400
Ewanews	200
Passeurs de Mémoire	400
CE Condat Associations Sportives	5 000
VMEH 24	200
Concorde Terrassonnaise	500
Croix Rouge Française	350
AFM Téléthon	50
France Alzheimer	100
Ligue Contre le Cancer	250
Resto du Cœur	500
Secours catholique	200
Les boules au nez des clowns au cœur de l'hôpital	100
CERADER	100
Amicale de chasse	2 000
Amicale Laïque	6 500
ACAMA Aquitaine Arts martiaux Le Lardin	600
Amicale des sapeurs-pompiers	1 800

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

☞ **Constata** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

#### **Délibération n° 24-2019 / AIDE SOCIALE**

#### **Objet de la délibération : Encadrement des bons de secours**

Monsieur le Maire propose les critères suivants pour encadrer la délivrance des bons de secours : 50 euros maximum par bon - Les bons ne peuvent concerner que de l'alimentation (hors alcool), l'hygiène et l'essence - Signature d'un élu pour la délivrance du bon.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

↪ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**Délibération n° 25-2019 / AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES**

**Objet de la délibération : Règlement intérieur de la cantine, de la garderie et des transports scolaires 2019 / 2020**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de réviser chaque année les règlements propres aux différentes prestations liées au système scolaire.

Monsieur le Maire donne lecture des règlements intérieurs liés aux garderies municipales, à la cantine scolaire, au ramassage scolaire et à la facturation des produits communaux liés à ces différents services.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

↪ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**Délibération n° 26-2019 / AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES**

**Objet de la délibération : Convention avec le SDIS portant sur la défense extérieure contre l'incendie**

Monsieur le Maire propose que ce soit le SDIS qui assure le contrôle des points d'eau incendie, deux fois par an.

Dans cette optique, l'autorité territoriale devra informer le SDIS des créations, déplacements, suppressions, indisponibilités et résultats des contrôles techniques des points d'eau incendie.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

↪ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

**AJOUT A L'ORDRE DU JOUR**

**Délibération n° 27-2019 / SUBVENTIONS**

**Objet de la délibération : Demande de subvention pour une participation au 4L Trophy**

Monsieur Le Maire expose à l'Assemblée que deux étudiants originaires de la commune ont formé l'association « The Twin's 4L » et ils demandent une subvention financière afin de participer au rallye étudiant « 4L Trophy » 2020 au Maroc.

Monsieur le Maire propose de leur attribuer 400 euros.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

✚ **Accepte** d'attribuer une subvention de 400 euros à l'association « The Twin's 4L » afin de participer au rallye étudiant « 4L Trophy » 2020 au Maroc,

✚ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

**Délibération n° 28-2019 / SUBVENTIONS**

**Objet de la délibération : Demande de subvention exceptionnelle pour l'association « Laboratoire du territoire de la Vallée de la Vézère »**

Monsieur Le Maire explique à l'Assemblée que l'association « Laboratoire du territoire de la Vallée de la Vézère » demande une subvention exceptionnelle de 2 000 euros.

Monsieur le Maire étant président de cette association, il quitte la séance au moment du vote. L'ensemble des élus réclame les statuts et les projets qui sont à l'appui de cette demande de subvention.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

✚ **Sursoit à statuer**, par manque d'information ;

✚ **Demande** à ce que l'association présente les pièces demandées pour le prochain conseil municipal ;

✚ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

**Délibération n° 29-2019 / SUBVENTIONS**

**Objet de la délibération : Demande de subvention exceptionnelle pour la radio Vallée Vézère**

Monsieur Le Maire explique à l'Assemblée que la Radio Vallée Vézère demande une subvention exceptionnelle, sans préciser de montant. Une majorité d'élus réclame les statuts et les projets qui sont à l'appui de cette demande de subvention.

**Après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal,**

✚ **Sursoit à statuer**, par manque d'information ;

✚ **Demande** à ce que la Radio Vallée Vézère présente les pièces demandées pour le prochain conseil municipal ;

✚ **Constate** que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité.

-----

La séance est levée à 20h40.